

Expansion de la consommation de la viande de chien à Parakou P.11

Entre tradition et enjeu sanitaire

La Guérite ^{2.000 F}

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité "La Guérite N°1034 du jeudi 12 Septembre 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Santé P.4

**Tout sur la
mucoviscidose**

Présidentielle de 2026 P.3

Olivier Boko : La force du silence

Retrait de l'Uib du cadre de concertation des confessions religieuses P.5

Un problème politique ?

Insalubrité à l'Epp Sinangourou de Parakou P.8

La cour de l'école transformée en dépotoir



Collines P.9

Christhelle H. Alioza et ses alliées au service des femmes

Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Anselme ORICHA
Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



Olivier Boko : La force du silence !

Anselme ORICHA

Alors que les spéculations s'intensifient autour de la succession de Patrice Talon à la présidence du Bénin en 2026, le nom d'Olivier Boko revient fréquemment dans les débats politiques. Cependant, contrairement à d'autres personnalités politiques, Boko a choisi une posture intrigante : celle du silence. Ce silence, loin d'être une faiblesse, semble au contraire une stratégie subtile, renforçant l'idée que l'homme incarne une figure de transition idéale. En examinant en profondeur cette approche, on peut comprendre pourquoi Olivier Boko apparaît comme un candidat potentiel incontournable.

Une discrétion stratégique

Le silence d'Olivier Boko face aux appels à sa candidature pour les élections de 2026 ne doit pas être interprété comme une indifférence ou une hésitation. Au contraire, cette attitude témoigne d'une grande maîtrise politique. En politique, le timing et la gestion des attentes sont cruciaux. Là où certains précipitent leur candidature ou se sentent obligés de clarifier leur position, Boko choisit de laisser le mystère planer, jouant ainsi sur l'incertitude pour capter l'attention sans se compromettre. Il démontre ainsi une forme de sagesse qui traduit une profonde connaissance des dynamiques politiques béninoises.

Le silence d'Olivier Boko pourrait également refléter une stratégie réfléchie face à un contexte politique où le

président Talon a exprimé son refus de soutenir ouvertement des « amis » ou des « frères ». En ne se déclarant pas immédiatement, Boko évite de se positionner comme un successeur imposé par Talon, ce qui pourrait désarmer certaines critiques et apaiser les tensions au sein de la classe politique.

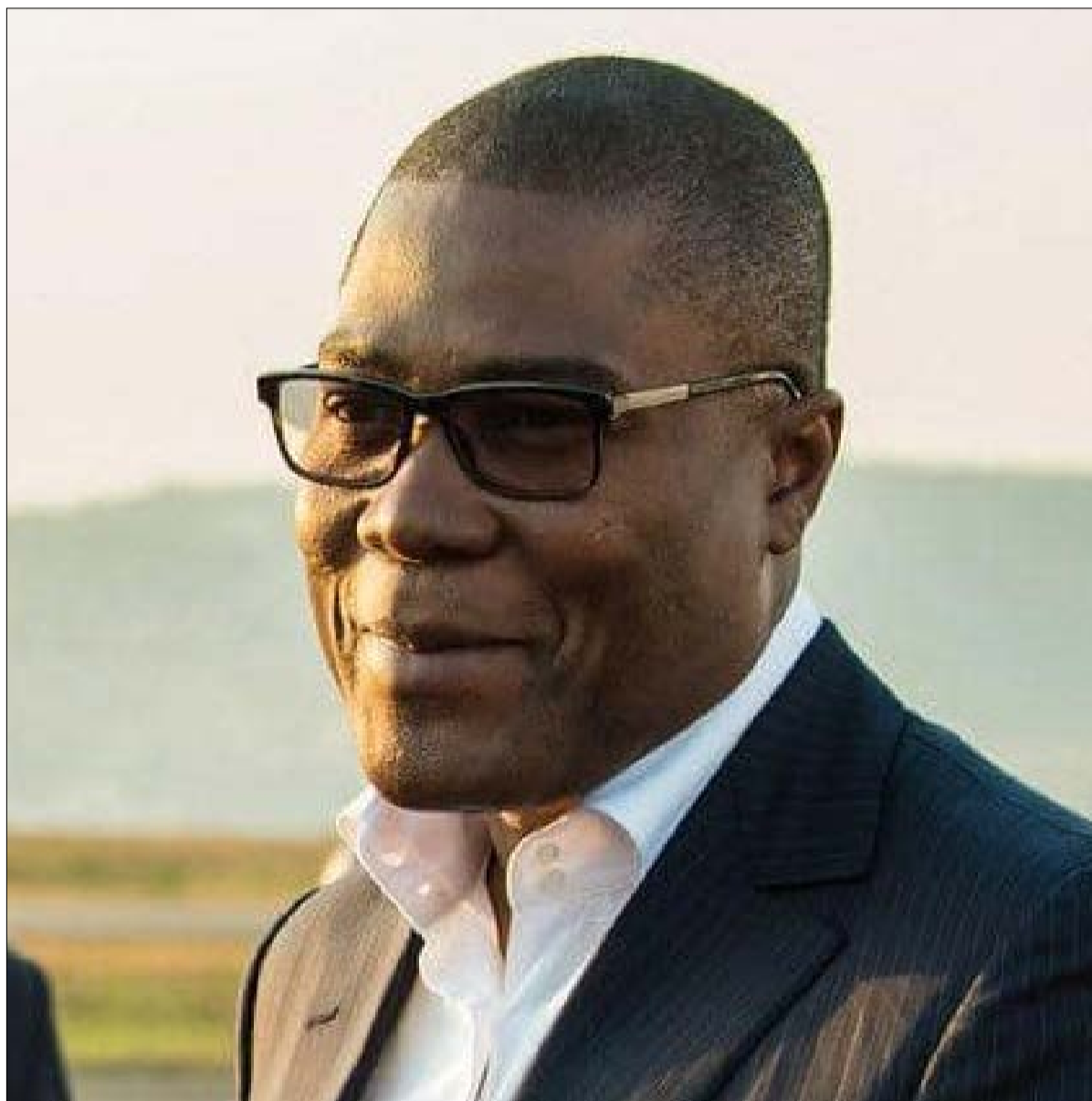
Un homme de confiance

Olivier Boko est perçu comme une figure clé de l'entourage de Patrice Talon. Ses liens étroits avec le président sortant ne sont un secret pour personne. Son rôle en tant qu'homme de l'ombre, intervenant stratégiquement et homme de confiance, le place en position centrale dans la gestion des affaires de l'État. Sa compréhension des rouages du pouvoir, combinée à sa loyauté envers Talon, en fait un héritier naturel pour poursuivre les réformes amorcées durant les deux mandats du président actuel.

En matière de gestion politique, Boko s'est distingué par sa capacité à manœuvrer discrètement mais efficacement dans les coulisses du pouvoir. C'est cette capacité à agir sans être au-devant de la scène qui le rend particulièrement redoutable. Dans un paysage politique où les figures visibles sont souvent la cible de critiques ou de controverses, Boko a su préserver son image et renforcer sa crédibilité.

Une candidature qui s'inscrit dans la continuité

Si Olivier Boko choisit de se présenter en 2026, sa candidature incarnera une forme



de continuité avec l'ère Talon. Ce dernier a initié une série de réformes structurelles majeures dans le pays, allant de la modernisation des infrastructures à la lutte contre la corruption. La préservation de cet héritage sera cruciale pour garantir la stabilité du pays dans les années à venir.

Olivier Boko, par son positionnement, pourrait non seulement consolider ces acquis, mais également prolonger la dynamique réformatrice de Talon. Son silence pourrait être interprété comme un moyen de laisser les résultats parler d'eux-mêmes, en s'assurant que son éventuelle candidature repose sur un bilan concret plutôt que sur des

promesses populistes.

Une force tranquille

En clair, le silence d'Olivier Boko révèle un leader capable de contrôler le récit qui se construit autour de lui. L'adage « qui ne dit mot consent » semble particulièrement approprié dans ce contexte. Cette discrétion ne doit pas être vue comme une absence de stratégie, mais bien comme une force. En maintenant le flou, Boko laisse ses partisans et soutiens organiser une campagne préliminaire sans qu'il n'ait besoin de se prononcer.

Si sa candidature devait être confirmée, elle s'imposerait naturellement, car Boko in-

carne à la fois la continuité avec l'ère Talon et une nouvelle ère politique. Son poids dans le camp présidentiel et sa capacité à éviter les pièges de la politique spectacle en font une figure de consensus pour 2026.

Olivier Boko est plus qu'un candidat potentiel, il est le symbole d'une certaine approche de la politique, basée sur la discrétion, la stratégie et l'efficacité. Son silence, loin de le marginaliser, le place au cœur des débats politiques actuels. Si 2026 marque la fin de l'ère Talon, l'entrée en scène d'Olivier Boko pourrait bien représenter le début d'une nouvelle phase de stabilité et de continuité pour le Bénin.

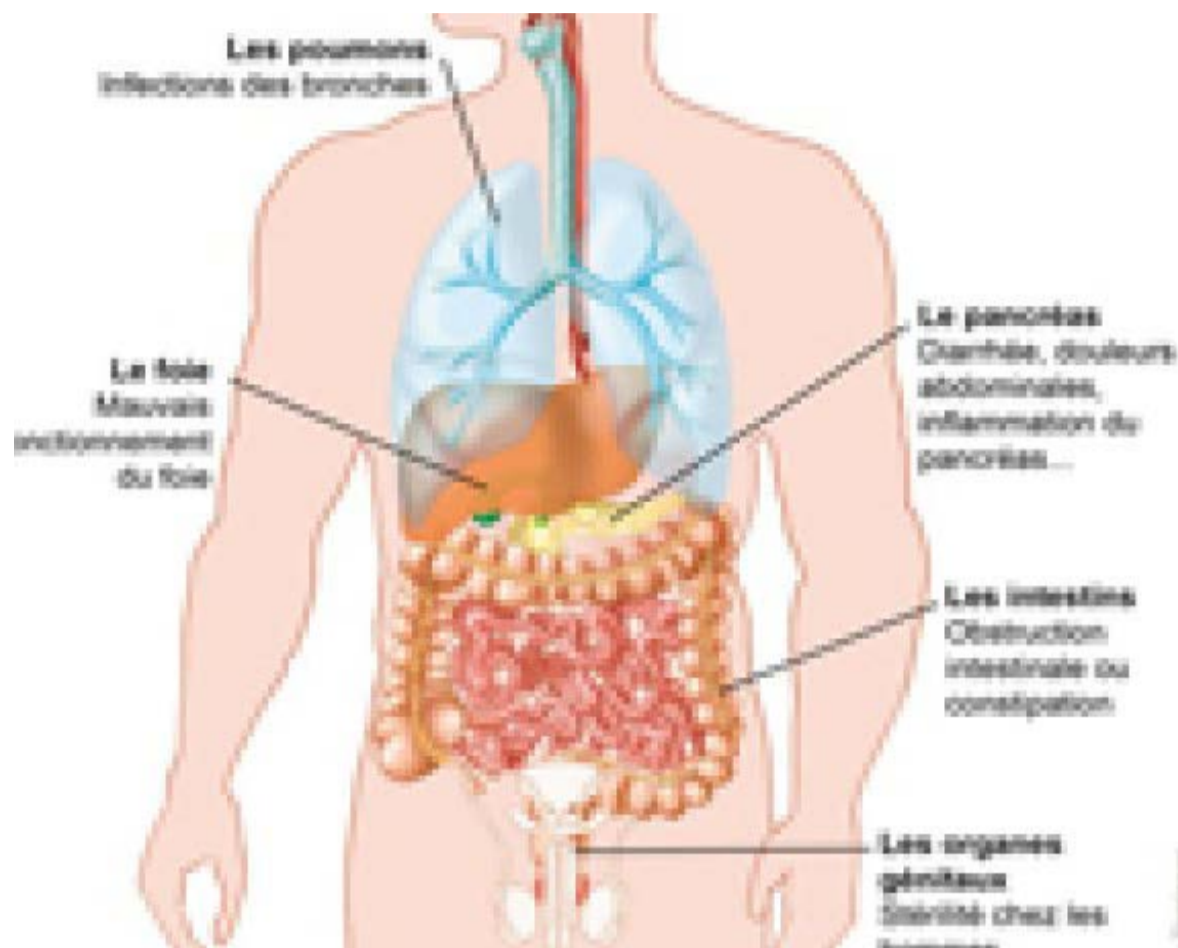


Tout sur la mucoviscidose

La mucoviscidose, également connue sous le nom de fibrose kystique, est une maladie génétique grave qui affecte principalement les poumons et le système digestif. Cette pathologie se caractérise par l'accumulation de mucus épais et collant dans plusieurs organes, en particulier les poumons, le pancréas et les voies respiratoires. Le mucus obstrue les voies respiratoires et digestives, rendant la respiration difficile et perturbant l'absorption des nutriments essentiels.

Symptômes de la mucoviscidose

Les symptômes de la mucoviscidose varient selon les individus, mais les plus courants incluent une toux persistante avec production de mucus, des infections pulmo-



naires fréquentes, une respiration sifflante et un essoufflement. Les patients peuvent également souffrir de troubles digestifs tels que des selles grasses et malodorantes, une perte de poids et

un retard de croissance chez les enfants. D'autres symptômes incluent la fatigue chronique, des sinusites fréquentes et une peau salée, perceptible chez les nourrissons.

Les causes de la mucoviscidose

La mucoviscidose est causée par une mutation du gène CFTR (Cystic Fibrosis Transmembrane Conductance Regulator), responsable de la régulation des échanges de sel et d'eau dans les cellules. Ce gène défectueux entraîne une production excessive de mucus épais et visqueux. La maladie est héréditaire et se transmet lorsqu'un enfant hérite de deux copies du gène muté, une de chaque parent. Si une seule copie est présente, la personne est porteuse mais ne développe pas la maladie.

Traitement de la mucoviscidose

Il n'existe pas encore de cure définitive pour

la mucoviscidose, mais plusieurs traitements permettent de gérer les symptômes et d'améliorer la qualité de vie des patients. Les médicaments incluent des antibiotiques pour prévenir et traiter les infections pulmonaires, des bronchodilatateurs pour ouvrir les voies respiratoires, et des enzymes pancréatiques pour aider à la digestion. La physiothérapie respiratoire est essentielle pour dégager les voies pulmonaires du mucus. Dans les cas graves, une greffe pulmonaire peut être envisagée.

Aliments à éviter pour les patients atteints de mucoviscidose

Les patients atteints de mucoviscidose doivent suivre un régime alimentaire spécifique pour soutenir leur santé digestive et pulmonaire. Ils doivent éviter les aliments riches en graisses saturées, comme les fritures et les fast-foods, qui peuvent aggraver les troubles digestifs. Les produits laitiers riches en graisses doivent également être consommés avec prudence, car ils peuvent épaissir encore plus le mucus. Il est recommandé d'éviter les aliments riches en sel, car les personnes atteintes de mucoviscidose perdent plus de sel que la normale à travers leur sueur. Une hydratation adéquate est cruciale pour éviter l'épaississement du mucus.



RELIGION *Retrait de l'Uib du cadre de concertation des confessions religieuses*

Un problème politique ?

Latifath KOWENOU

L'Union Islamique du Bénin (UIB), sous la présidence

de l'Imam Assifatou Ali Mohamed, a annoncé son retrait définitif du Cadre de Concertation des Confessions Religieuses.

Cette décision a été communiquée par voie de correspondance datée du 9 septembre 2024. Selon l'Imam Assifatou Ali Mo-

hamed, ce choix résulte d'une «réflexion approfondie» et est motivé par des «raisons de convenance, de vocation et de

principe». Voici l'intégralité du communiqué de l'UIB.



RELIGION *Commémoration de la Maouloud*

La journée du dimanche 15 septembre déclarée fériée, chômée et payée

(Trois points à l'ordre du jour)

Faosiya SEFOU

Dimanche 15 septembre prochain marquera

la commémoration de la Maouloud, célébrant la naissance du prophète Mohammed. L'information a été confirmée par

plusieurs sources proches de l'Union islamique du Bénin (UIB). Comme à l'accoutumée, l'UIB et le ministère du Travail et de

la Fonction publique publieront chacun un communiqué pour en informer l'opinion publique. Le gouvernement décla-

ra cette journée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national afin de permettre une meilleure célébration.

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 28/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 11 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi-cadre sur la construction et l'habitation.

L'initiative de ce texte s'inscrit dans la logique d'améliorer les pratiques en matière de construction et d'habitation dans notre pays, notamment pour corriger les insuffisances relevées au fil du temps.

Il vise principalement à :

- édicter les principes généraux permettant d'assurer la qualité, la sécurité et la durabilité des constructions et fixer les règles spécifiques aux bâtiments à usage d'habitation ;
- prévoir les dispositions permettant de favoriser et de sécuriser les investissements immobiliers, en disciplinant les constructeurs et les promoteurs immobiliers, qu'ils soient publics ou privés ;
- prendre des mesures favorables à la politique du logement social et à la gestion du patrimoine immobilier national.

En somme, l'adoption de ce projet de loi ouvrira une nouvelle ère dans le domaine de l'investissement immobilier au Bénin en ce qu'il rappelle le principe du permis de construire, impose des garanties aux constructeurs et aux promoteurs immobiliers puis fait du logement social une préoccupation de l'État.

Les ministres concernés sont instruits à l'effet d'en soutenir la discussion devant la Représentation nationale.

Sous ce même chapitre, ont été par ailleurs adoptés :

- le décret fixant la liste des autorités et agents publics soumis à l'obligation de déclaration de patrimoine ; ainsi que celui portant
- approbation des statuts modifiés de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière.

II- Communications.

II-1. Autorisation de déploiement de nouveaux Aspirants au métier d'Enseignant (AME) au ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

Les besoins exprimés par ce ministère au titre de l'année scolaire 2024-2025 portent sur un effectif de 2.431 AME.

En vue de permettre aux apprenants de nos écoles primaires publiques, où qu'ils se trouvent sur le territoire national, de disposer d'un enseignant par classe, le Conseil a marqué son accord pour le déploiement de ce nombre d'aspirants parmi les 2.513 admis au test d'octobre 2022 inscrits dans la base de données. Il s'agit de ceux qui, non encore affectés dans une école, ont marqué leur disponibilité.

II-2. Contractualisation dans le cadre de la rénovation de l'ex hôtel Marriott de Cotonou.

Dans le but de structurer durablement la dynamique de développement touristique en cours dans notre pays, il importe de consolider l'offre de réceptifs hôteliers et d'infrastructures de rencontres de haut standing, avec toutes les commodités requises.

Ainsi, en plus des réalisations déjà faites ou en cours, il est apparu opportun de procéder à la rénovation de l'ex hôtel Marriott, un complexe hôtelier 5 étoiles, pour le rendre fonctionnel.

A cet effet, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec divers cabinets en vue de la conduite des missions d'étude diagnostique et de maîtrise d'œuvre complète, de contrôle technique et de maîtrise d'ouvrage déléguée.

II-3. Contractualisation en vue de la réalisation de l'étude pour les travaux de réparation définitive de l'épi d'arrêt de sable.

Cet épi réalisé dans le cadre du Millennium Challenge Account et attribué au Port autonome de Cotonou en 2011, était censé tenir pendant 50 ans.

Mais très tôt, l'ouvrage a connu des dégradations qui se sont aggravées au fil des années et continuent d'être constatées à chaque forte houle.

Pour surmonter les différends survenus de ce fait entre le Port et le groupement ayant réalisé l'épi, le recours consensuel à un expert international indépendant a permis d'identifier, comme première cause de dégradation, une négligence dans la conception de l'infrastructure. L'initiative de la réparation provisoire de l'ouvrage en 2014 par ledit groupement n'a rien changé quant à la persistance de sa défectuosité. L'option la mieux indiquée étant à l'époque une réparation définitive.

C'est pour corriger ces défaillances qui persistent, aux fins de consolider l'épi d'arrêt de sable, que la présente contractualisation est autorisée, à charge pour les ministres concernés de veiller à la bonne exécution des travaux.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique, la participation du Bénin :

- au Salon de la Production agricole - Carrefour européen au parc-expo de Rennes, en France, du 17 au 19 septembre 2024 ;
- à la 69^{ème} session de la Commission baleinière internationale à Lima, au Pérou, du 22 au 27 septembre 2024 ; puis
- l'organisation à Cotonou de la deuxième édition du Forum international du cadre de vie, du 4 au 7 octobre 2024.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées au ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines, sur proposition du ministre.

Conseiller technique à l'Eau

Monsieur Alphonse DEGNIDE

Inspecteur général adjoint du ministère

Monsieur Michel AHOUANSSOU

Directeur général de la Planification énergétique et de l'Électrification rurale


Monsieur Todeman Flinso ASSAN

Directeur général des Hydrocarbures et des autres Ressources énergétiques

Monsieur Achille ADJENIYAN

Directeurs départementaux comme ci-après :

- **Alibori**
Monsieur Roufaï DJIBRIL BAKARI
- **Atacora**
Monsieur Yédé Victor YOXI
- **Atlantique**
Madame Angèle Yabo ALAPINI
- **Borgou**
Monsieur Roger Masso SOROGO
- **Collines**
Monsieur Aballo Samuel TOBOU
- **Couffo**
Madame Félicienne Kanfoui Clémentine DJOSSOU
- **Donga**
Monsieur Kamarou Dine Moukaïla MOUSSA ALASSOLE
- **Mono**
Monsieur Adjaha Edid AMOUZOUVI
- **Ouémé**
Madame Bénédicte Herbert M. A. HOUNGBEDJI
- **Plateau**
Madame Sylvie A. AGONZAN
- **Zou**
Monsieur Serge Eric SOKPIN.

Fait à Cotonou, le 11 septembre 2024,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.



EDUCATION *Insalubrité à l'Epp Sinangourou de Parakou*

La cour de l'école transformée en dépotoir

(Un cri d'alarme des parents d'élèves)

ANSELME ORICHA

La cour de l'École Primaire Publique (EPP) de Sinangourou, située dans le premier arrondissement de Parakou, fait face à une situation alarmante. Cet espace dédié à l'éducation est devenu un véritable dépotoir en raison des actes d'incivisme de la population environnante. À l'approche de la rentrée scolaire, cet environnement insalubre préoccupe profondément les parents d'élèves, inquiets pour l'avenir de leurs enfants.

Adamou Sika Abou, président de l'association des parents d'élèves de l'école, a exprimé son indignation face à cette situation. « Je constate avec vous la dégradation de la cour de l'école, et c'est vraiment déplorable. Le fait que la population de Sinangourou ait transformé cet espace en dépotoir est un crime », a-t-il dénoncé avec fermeté.

Ce sentiment de révolte est



partagé par d'autres parents, comme Moustapha Toko Chabi, qui se demande si les auteurs de ces actes irresponsables sont conscients des conséquences de leurs gestes. « Ceux qui ont commis ces actes sont-ils conscients de leur responsabilité ? », s'interroge-t-il, exprimant ainsi l'incompréhension et la colère des familles concernées.

Face à cette menace qui pèse sur la santé des enfants, les parents d'élèves lancent un

appel pressant à la population et aux autorités compétentes. Ils demandent une prise de conscience immédiate des comportements nuisibles. Pour eux, la protection des enfants et de leur cadre d'apprentissage doit être une priorité.

Adamou Sika Abou appelle également les autorités locales et nationales à finaliser la clôture de l'école, dont la construction est encore inachevée. « Si la clôture était

terminée, cette pratique cesserait », a-t-il insisté. Il considère la clôture comme un moyen essentiel pour préserver l'intégrité de l'établissement et garantir un environnement propice à l'éducation.

Cette situation préoccupante interpelle également les acteurs du développement et les organisations de protection des droits des enfants. La transformation de la cour en dépotoir représente une

grave menace pour la santé des écoliers, ces jeunes qui viennent chaque jour en quête de savoir.

Il est crucial de rappeler que l'environnement dans lequel évoluent les élèves joue un rôle fondamental dans leur développement. En tolérant de telles pratiques, non seulement la santé des enfants est mise en péril, mais aussi leur droit à un épanouissement harmonieux.

L'école de Sinangourou, comme toutes les écoles du pays, doit rester un sanctuaire du savoir, à l'abri des incivilités et des pratiques dégradantes. Il est donc impératif que les populations locales, les autorités et les organisations concernées unissent leurs efforts pour garantir un cadre sain et sécurisé aux élèves. Protéger ces jeunes, qui représentent l'avenir, est un devoir collectif.

SPORTS *CAN Maroc 2025*

Le Bénin renverse la Libye sur un score de 2-1

ANSELME ORICHA

Les Guépards se relancent dans la course pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Après leur défaite contre les Super Eagles du Nigéria (3-0) le samedi 7 septembre dernier, l'équipe nationale du Bénin a bat-

tu la Libye 2-1 ce mardi 10 septembre 2024 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, lors de la deuxième journée des éliminatoires.

Bien que le Bénin ait été mené dès la 9e minute par un penalty transformé par Faisal Al Badri, les hommes de Gernot Rohr ont réagi avec l'égalisation de leur

capitaine Steve Mounié. Ils ont ensuite pris l'avantage grâce à un autre penalty, cette fois transformé par Junior Olaitan.

À l'issue de ce match, le Bénin occupe la deuxième place du groupe D avec trois points, derrière le Nigéria.



Christhelle H. Alioza et ses alliées au service des femmes



Faosiya SEFOU

Elles sont plus d'une trentaine, ces femmes engagées dans la dynamique du développement, à sillonner les différentes communes du département des Collines. En effet, cette descente des amazones des temps modernes, leaders du mouvement «Dynamique Engagée», a pour ambition d'incarner l'unité, le développement et la solidarité. Sous la direction visionnaire de Christhelle Houndonougbo Alioza, elles ont passé trois journées fructueuses, marquées par des activités illustrant leur engagement passionné et déterminé à faire du Bénin un modèle de développement, avec les femmes aux côtés des hommes, pour le peuple tout entier.

L'une des actions les plus marquantes de cette tournée a été leur intervention au centre de santé de Soglogbo, dans la commune de Dassa-Zoumé. Avec leur générosité légendaire, ces femmes leaders ont consacré du temps à l'entretien et à la désinfection professionnelle du centre, en offrant des dons de matériel médi-



cal essentiel : des savons liquides, des gants, des moustiquaires, des seringues, des masques et des équipements de nettoyage. Cet acte humanitaire a profondément touché les bénéficiaires, ainsi que les autorités locales et le personnel soignant, qui ont exprimé leur gratitude.

Tout au long de la tournée, les femmes leaders de la «Dynamique Engagée» ont réaffirmé leur volonté de mobiliser les femmes béninoises

autour d'un idéal commun. Le message est clair : le Bénin ne peut prospérer que si les femmes sont placées au cœur du processus de transformation. L'initiative de sensibilisation à Bantè/Gouka, où une centaine de jeunes filles ont reçu des conseils sur l'hygiène menstruelle, l'abstinence et la gestion des relations interpersonnelles, en est un exemple.

À chaque étape, ces femmes ont exprimé leur reconnais-

sance envers le président Patrice Talon, saluant ses efforts constants en faveur de l'émancipation des femmes et de la promotion du leadership féminin. L'étape de Thio, dans la commune de Glazoué, a été marquée par une séance d'échanges sur les relations entre mères et filles, rappelant l'importance du rôle de la femme dans l'édification d'une société de valeurs partagées. La visite du marché récemment inauguré à Glazoué a également

témoigné de l'intérêt porté à l'économie locale par la «Dynamique Engagée».

Des rencontres royales ont ponctué cette tournée, avec des passages dans les cours royales de Savalou, Paouignan et Dassa-Zoumé. Les femmes leaders y ont reçu les bénédictions des rois, des moments solennels qui ont ravivé en elles le sens du pardon, du respect de l'autorité et du bien public.

L'intensité des actions entreprises et leur impact permettent de conclure que cette tournée est un pari réussi pour Christhelle Houndonougbo Alioza, ainsi que pour ses alliées Lucie Sessinou, Maroufath Falola, Giséle Hounsounou, Gemma Agathe Todjinou Afoutou, Marguerite Darate, Laetitia Folly, Sabine Odo, Eugénie Roba, Hélène Bonou, Carole Ifoafe, Claire Agondohou, Gisèle Sewai, Isabelle Ekpinsou, Ambroisine Togbé, Bilikissou Sinarigui, Pierrette Djomatin, Élisabeth Chabi, Ida Djakpa Oké, Foussénatou Tamba Zime, Béatrice André Cessi, Grâce Atindékoun, et bien d'autres.

BOHICON

GUÉRITE TV MONDE

Rouvre ses portes le 1^{er} Octobre prochain

☎ | 00229 91 19 1010



INTER Présidentielles en Côte d'Ivoire

Laurent Gbagbo fustige l'utilisation du nom « Gbagbo » pour Simone Ehivet

Le parti de Laurent Gbagbo, par la voix de sa porte-parole, Me Habiba Touré, a exprimé son désaccord concernant l'usage du nom « Gbagbo » par France 24 pour désigner l'ex-première dame Simone Ehivet. Depuis son divorce avec l'ex-président Laurent Gbagbo, elle ne devrait plus porter ce nom, conformément aux lois ivoiriennes.

Amanda E. DACKY

Suite à la diffusion sur France 24 d'une interview de Madame Simone Ehivet, intitulée « Simone Gbagbo veut que Laurent Gbagbo se désiste si elle est en tête de la présidentielle ivoirienne », le parti de Laurent Gbagbo a fait part de son profond regret face à cet intitulé jugé tendancieux.

Ce titre laisse sous-entendre une rivalité au sein d'un couple qui n'existe plus depuis leur divorce, une interprétation erronée et trompeuse. En effet, d'un point de vue personnel, Madame Simone Ehivet avait déjà informé l'opinion publique de son divorce par le biais d'un communiqué signé par son avocat, Maître Ange Rodrigue Dadjé. Or, selon les lois ivoiriennes, une femme perd l'usage du nom de son



ex-mari après un divorce.

« Nous nous interrogeons donc sur les intentions de la chaîne France 24 qui, bien

que parfaitement informée de cette situation, continue d'appeler Madame Simone Ehivet à tort « Simone Gbagbo », » a déclaré Me Habiba

Touré, porte-parole du parti de Laurent Gbagbo.

Dans un contexte où l'unité de l'opposition est cru-

ciale, le parti déplore qu'une chaîne de télévision aussi largement suivie ait choisi de présenter l'interview de cette manière, en utilisant le patronyme de Son Excellence le Président Laurent Gbagbo. Ce procédé, en plus de porter atteinte à la personne concernée, nuit à la qualité du débat public en alimentant des polémiques inutiles.

Les journalistes sont invités à respecter les faits et à éviter de suggérer des tensions ou des oppositions qui n'ont pas lieu d'être, notamment dans le cadre de questions aussi sensibles. Le parti de Laurent Gbagbo appelle France 24 à faire preuve de plus de rigueur dans le traitement de l'information et à prendre conscience de l'impact que peuvent avoir de telles formulations sur le débat politique et social.

RELIGION Drame conjugal au Kenya

Décès de Dickson Ndiema Marangach après l'attaque fatale sur son épouse, l'athlète Rebecca Cheptegei

Dickson Ndiema Marangach, accusé d'avoir brûlé vive son épouse, l'athlète ougandaise Rebecca Cheptegei, est décédé à son tour. Selon des sources, il a succombé à ses blessures dans la soirée du lundi 9 septembre, alors qu'il était soigné à l'hôpital pour des brûlures qu'il s'était lui-même infligées.

Anselme ORICHA

Marangach est suspecté d'avoir provoqué l'incendie qui a ravagé la résidence de

Rebecca Cheptegei le dimanche 1er septembre 2024. Âgée de 33 ans, l'athlète ougandaise est décédée le jeudi 5 septembre des suites d'une « défaillance multiviscérale »

causée par ses graves brûlures. Ce drame, qui est un cas manifeste de violence conjugale, aurait été déclenché par une dispute autour d'un terrain que Rebecca

Cheptegei avait acquis pour y construire une maison.

Il convient de rappeler que la défunte avait représenté l'Ouganda lors du marathon

féminin des Jeux olympiques de Paris le mois dernier. Sa disparition tragique est une perte énorme pour son pays, encore en deuil suite à ce départ prématuré.

SOCIÉTÉ *Expansion de la consommation de la viande de chien à Parakou*

Entre tradition et enjeu sanitaire

Achille OUSSOU

Parakou, ville du nord du Bénin, la consommation de viande de chien, autrefois réservée aux rites sacrés, connaît une croissance notable. Cette pratique, désormais courante, attire une clientèle variée et a évolué en véritable commerce. « Nous vendons de la viande tous les jours. Lors des jours de marché, nous pouvons écouler jusqu'à deux chiens. Les jours sans marché, nous en vendons un, parfois avec du reste pour le lendemain. Les dimanches, nous en vendons toujours un peu », raconte Blaise Kassa, revendeur local.

Les motivations des consommateurs varient : certains apprécient le goût de la viande, tandis que d'autres croient en ses vertus protectrices ou thérapeutiques. « Autrefois, nos ancêtres utilisaient le chien dans les cérémonies, mais aujourd'hui, c'est aussi un mets délicieux. Il se dit qu'aucun sorcier ne peut vous atteindre après avoir mangé cette

viande », affirme Mathieu Gnarigo, un consommateur.

Maga Kassa, originaire de l'Atacora, explique : « Avant, nous utilisions le chien uniquement pour les cérémonies. Aujourd'hui, il est consommé pour des raisons culturelles et gustatives. » Karim Abdou ajoute l'importance spirituelle de cette viande : « Ce n'est pas seulement parce qu'elle est savoureuse. La viande de chien est importante pour les sacrifices, notamment pour honorer des divinités comme Oyou. »

Cependant, cette popularité croissante n'est pas sans risques. Des préoccupations émergent quant à l'état de santé des chiens avant leur abattage. François Dadidjè, Chef de la Division Réglementation et Contrôle des Produits Animaux à la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) du Borgou, souligne que de nombreux animaux abattus sont dans un état de santé



préoccupant, ce qui enfreint les normes sanitaires. « Il est interdit d'abattre un animal malade sans l'avis préalable d'un vétérinaire. Si un animal est enragé et qu'on le manipule sans précaution, le virus peut se propager. Heureusement, lorsque la viande est bien cuite, notamment frite ou bouillie, le virus est détruit », précise-t-il.

Les personnes manipulant la viande crue sont particulièrement à risque de conta-

mination, d'où la nécessité d'un encadrement strict des abattages et de la commercialisation de cette viande. La DDAEP Borgou a intensifié les contrôles vétérinaires pour assurer la sécurité des consommateurs.

Les autorités demandent aux commerçants de viande de chien de respecter scrupuleusement les règles sanitaires. « Tout animal destiné à l'abattage doit être inspecté par un vétérinaire. Si l'animal est en

bonne santé, l'abattage peut avoir lieu. Sinon, il doit être traité ou, en cas de maladie grave, détruit et enterré », rappelle François Dadidjè.

Malgré ces mises en garde, la viande de chien demeure très prisée à Parakou, mêlant traditions ancestrales et réalités commerciales contemporaines. Un cadre sanitaire rigoureux est essentiel pour garantir la pérennité de cette pratique.

RELIGION *Insécurité à Houéyogbé*

Un réseau de voleurs démantelé

Faosiya SEFOU

À Doutou, un arrondissement de la commune de Houéyogbé, dans le département du Mono, la police républicaine a démantelé un réseau de voleurs de motocyclettes. L'opération, qui a eu lieu ce dimanche 8 septembre 2024, a permis l'arrestation de trois suspects.



Tout est parti du vol d'une motocyclette dans cette lo-

calité, où la victime, déterminée, a réussi à localiser les

délinquants ayant commis ce forfait. Immédiatement,

elle a alerté le commissariat de Doutou.

Grâce à la réactivité des forces de l'ordre, le réseau, qui semait la panique dans cette zone, a été démantelé. Néanmoins, les investigations se poursuivent afin de garantir à la population une tranquillité durable.

CS La Plume : une école de référence



PRESENTATION DU COMPLEXE SCOLAIRE LA PLUME

Le Complexe Scolaire « La Plume » a été créé par des professionnels de l'enseignement afin d'apporter leurs expériences pour une éducation de qualité au profit de nos enfants, espoirs de développement de notre chère Nation.

Le complexe est composé :

- de la Maternelle 1 & 2 : session des petits et session des grands.
- du cours primaire : CI au CM2.

Le Complexe Scolaire LA PLUME dispose :

- de 18 salles de classe bien aérées, éclairées et entièrement carrelées ;
- d'une bibliothèque bien équipée ;
- d'une salle d'informatique équipée de 24 ordinateurs neufs ;
- d'une cantine pour une bonne hygiène alimentaire ;
- des tables individuelles par élève ;
- des toilettes sanitaires séparées pour les garçons et les filles ;
- d'une infirmerie fonctionnelle sur site ;
- d'une cour aménagée pour les jeux, le sport et la récréation.

Tout ceci offre aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage.



DISCIPLINE TRAVAIL EXCELLENCE

La performance du CS La Plume est démontrée à travers ces résultats de 100 % au CEP.



Nous formons nos enfants pour L'ELITE DE DEMAIN!

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
MATERNEL ET PRIMAIRE

COMPLEXE SCOLAIRE LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/ SGM/ DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

MATERNELLE (1-2) & PRIMAIRE (CI - CM2)

Anglais & Informatique à partir du CI

DISCIPLINE - TRAVAIL - EXCELLENCE

Adresses :

- Quartier Tchivivié, 2^{ème} rue derrière le centre de santé ; 2^{ème} arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.
- Tel (+229) 61 16 96 69 / 99 15 40 30
- Email : cslaplume2013@gmail.com

A - CONDITIONS D'ADMISSION

1 - MATERNELLE : 1 & 2

Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance ;
- une (01) fiche de renseignement (disponible au CS La Plume) ;
- deux (2) photos d'identité ;
- un livret (1) de santé ;
- une (1) chemise dossier à rabat.

2 - PRIMAIRE : CI au CM2

Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance ;
- une (01) fiche de renseignement (disponible au CS La Plume) ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un certificat de scolarité ;
- un (01) bulletin de note de l'école de provenance pour les nouveaux ;
- un livret (1) de santé ;
- une (1) chemise dossier à rabat ;
- apporter la preuve de l'inscription de l'enfant sur Educ-master.

B - FRAIS D'INSCRIPTION

- Pour les nouveaux : 10 000 FCFA
- Pour les anciens : 00 FCFA

C - FRAIS DE SCOLARITE

- Maternelle 1 & 2 50 000 FCFA
- CI - CP : 55 000 FCFA
- CE1 - CE2 : 60 000 FCFA
- CM1 : 70 000 FCFA
- CM2 : 75 000 FCFA

D - AUTRES FRAIS OBLIGATOIRES

- TD et examens blancs (CM2) : ... 25 000 FCFA / AN
- Frais de Photocopie : 5 000 FCFA / AN

E - MODALITES DE PAIEMENT

Classes	Modalités		
	1 ^{ère} Tranche	2 ^e Tranche	3 ^e Tranche
Maternelle 1 & 2	25.000	15.000	10.000
CI - CP	30.000	15.000	10.000
CE1 - CE2	35.000	15.000	10.000
CM 1	35.000	20.000	15.000
CM 2	40.000	20.000	15.000

F - CANTINE SCOLAIRE

Maternelle	Primaire
10.000 FCFA / mois	12.000 FCFA / mois

- 10h 00 : Petit déjeuner
- 12h 30 : Déjeuner
- 16h 00 : Goûter

En plus de la restauration, les enfants inscrits à la cantine bénéficient de :

- surveillance intégrale ;
- repas sains et équilibrés ;
- sieste entre 13h 00 et 14h 00 sur des couchettes individuelles ;
- hygiène corporelle (bain et entretien).

Les enfants qui restent à l'école à midi sans être inscrits à la cantine doivent payer 25.000 FCFA par an.

G - DESCRIPTION DE L'UNIFORME

L'uniforme est une tenue Kaki ordinaire avec un macaron à l'effigie de l'école.

Pour plus d'informations :

Tel (+229) 61 16 96 69
99 15 40 30

- Possibilité de paiement par Mobile Money sur les deux numéros.

